



CLDR DE SAINTE-ODE

Compte-rendu de la réunion du JEUDI 25 avril 2024
Administration communale de Sainte-Ode

PRÉSENTS :

- Membres de la CLDR : Zohra Barkat, Dany Chisogne, Stéphanie Gillard, François Hatert, Laurence Henrotte, Nathalie Jaumain, Sylvie Laurant, Jean-François Lecocq, Jean-Pol Misson, Brigitte Mottet, Nicole Pierlot, Virginie Pinson, Pierre Pirard, Catherine Poos, Sophie Raskin, Christophe Thiry ;
- Fondation rurale de Wallonie : Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne.

EXCUSÉS :

- Membres de la CLDR : Pierre-Christophe Stavaux et Jean-François Winkin.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 21 mars 2024 est approuvé sans modification.

2) ÉVÉNEMENT DE COMMUNICATION SUR LE PCDR

Le concept a été défini lors de la réunion précédente : il s'agit d'organiser un grand jeu inter-équipes/village avec des épreuves relatives au PCDR, chaque membre de la CLDR composant sa propre équipe intergénérationnelle (de 4 à 8 personnes). Un apéro ainsi qu'un repas convivial agrémenteraient ce moment festif.

La date convenue en fonction des autres festivités sur le territoire communal était le **30 juin**. Malheureusement, nous avons appris par la suite que la fête de l'école de Sprimont tombait au même moment. Après discussion avec le Collège, il a été décidé de proposer à la CLDR de reporter l'événement de communication après les prochaines élections communales, soit en 2025.

- ➔ **La CLDR trouve important de soutenir les écoles de la commune et donc de ne pas risquer de faire de l'ombre à leur événement par l'organisation du nôtre. Le report est donc acté. Par contre, afin d'éviter que le scénario ne se reproduise, les membres de la CLDR proposent que la date de l'événement soit fixée à l'avance et en concertation avec les autres associations lors de la réunion annuelle d'octobre. Plusieurs membres de la CLDR seront présents à cette réunion et se chargeront de faire le relais.**



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

3) SUIVI DU PCDR 2024-2034

PROJETS MATÉRIELS :

Projet matériel /1^{ère} demande de convention « DR » - « **Création d'espaces de loisirs extérieurs dans les villages** » : rien de neuf → **Toujours en attente de la session d'octobre 2024 pour introduire la demande de convention auprès du Développement rural.**

Étant donné ce temps « perdu » dans l'attente de l'introduction de la première demande de convention, la FRW interroge la CLDR sur son envie d'introduire une seconde demande de convention « DR » lors de la session d'octobre 2024.

Choix de la seconde demande à introduire :

Le Collège et la CLDR s'accordent sur l'importance de financer le projet **d'aménagement de la traversée d'Amberloup** et penchent donc vers cette fiche-projet (PM-1.04). De plus, il s'agirait d'un signal clair et fort afin d'appuyer sur le fait qu'un budget pour cette traversée doit être prévu dans le prochain plan Infra de la Région wallonne. Cependant, ce prochain plan Infra ne devrait pas voir le jour avant 2027... Dans le cas d'une convention « DR », si la commune obtient la convention-faisabilité cette année, elle a 2 ans pour arriver au projet définitif ; puis il faudra obtenir la convention-réalisation, qui donne encore un an pour finaliser la mise en adjudication – les textes précisent que le/la Ministre du Développement rural « peut » prolonger les délais (max. 12 mois) sur demande motivée de la commune. Cette possibilité de prolongation est donc laissée à la discrétion du/de la Ministre.

→ Au vu de ces éléments et afin que les planètes du DR et du prochain plan Infra - qui interviendra en complément du DR vu que c'est une voirie régionale - s'alignent, nous attendrons pour demander une convention DR pour ce projet.

La FRW propose donc à l'assemblée présente de choisir une autre fiche-projet parmi les projets prioritaires du lot 1 du PCDR.

→ Après discussions en plénière, la CLDR choisit à l'unanimité d'introduire en seconde demande de convention la fiche-projet PM-1.03 « Création d'un parcours ludique valorisant le cadre naturel du territoire ».

PROJETS IMMATÉRIELS :

Vu le report de l'événement de communication sur le PCDR, les agents de développement interrogent la CLDR sur sa volonté de s'investir dans un autre projet immatériel du PCDR. Ceux-ci sont passés en revue. Les principaux commentaires émis sont repris ci-dessous au regard des projets concernés :

PIM-1.01 : Soutien à l'école du dehors et proposition d'alternatives pédagogiques aux écoles communales : en cours avec Rechrival

PIM-1.02 : Développement d'achats groupés « énergie » pour les citoyens : essai lancé à l'initiative de la commune lors de la période COVID mais la population n'a pas adhéré. → voir avec l'agent POLLEC ?

PIM-1.03 : Sauvegarde et mise en valeur du petit patrimoine (arbres remarquables, etc.) : il y a déjà eu un travail conséquent sur le petit patrimoine lors du PCDR précédent. Beaucoup d'éléments sont répertoriés et un circuit existe. Il pourrait être intéressant de passer en revue l'inventaire afin de vérifier l'état des éléments et si nécessaire, envisager leur remise en état ou valorisation.



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

PIM-1.04 : Organisation d'une grande manifestation annuelle rassemblant toutes les associations et les générations. L'événement de communication sur le PCDR sera l'occasion rêvée de mettre en œuvre ce projet immatériel ! D'autant plus s'il est récurrent d'année en année pour permettre au plus grand nombre de suivre l'avancée du PCDR et de ses projets.

PIM-1.05 : Mise en place d'un Schéma de Développement Communal et d'un Guide Communal d'Urbanisme. Un budget est d'ores et déjà affecté à la mise en œuvre de ce projet.

PIM-1.06 : Communication sur les ventes en circuit-courts existantes. La vente de produits locaux et en circuits-courts a connu une explosion importante lors du COVID. Depuis, l'intérêt des citoyens a fortement baissé. Beaucoup disent vouloir consommer local mais n'incluent pas ce principe dans leurs habitudes quotidiennes, pour preuve les nombreux magasins de produits locaux qui ont fermé boutique. Les membres de la CLDR ne considèrent pas cette fiche comme une priorité dans laquelle s'investir à l'heure actuelle.

PIM-1.07 : Mise en place d'actions d'accueil pour les nouveaux habitants. De nombreuses communes suivies par l'équipe FRW réalisent des actions d'accueil de nouveaux habitants (tour en bus, réception d'accueil présentant la commune avec drink et distribution de packs de bienvenue, etc.). La FRW présentera quelques-uns de ces exemples d'actions d'accueil lors d'une prochaine réunion afin d'avoir une base de discussion sur le sujet.

PIM-1.08 : Création d'un groupe de travail « nature » et mise en place d'actions en faveur de la biodiversité. → Ce GT « nature » a été créé récemment (1^{ère} réunion le 16 octobre 2023) et a déjà proposé des idées de projets dans le cadre de la subvention BiodiverCité.

- **Les membres de la CLDR se montrent plus particulièrement intéressés de travailler à la mise en œuvre des projets immatériels 3 et 7 à savoir la sauvegarde et la mise en valeur du petit patrimoine ainsi que la mise en place d'actions d'accueil pour les nouveaux habitants.**

4) DIVERS

Inauguration de la voie lente Amberloup-Lavacherie :

Le Collège communal informe la CLDR que le projet de voie lente réalisé dans le cadre du PCDR précédent sera inauguré le 29 juin à 18h. Pour les plus sportifs, une boucle à vélo est prévue à 13h30.

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME, LA PROCHAINE RÉUNION DE CLDR AURA LIEU LE JEUDI 23 MAI ET SERA UNE VISITE DE TERRAIN EN COMMUN AVEC LE GT NATURE POUR PARLER BIODIVERSITÉ.

→ PLUS D'INFOS DANS L'INVITATION !

Merci à toutes et tous de votre participation !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Pierre-Emmanuel GILLARD et Séverine SCHONNE



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be